

Zone de protection cantonale

# Parc sauvage de la Vieille-Thielle



## RÈGLES DE COMPORTEMENT:

Vous vous trouvez dans une aire protégée suisse, merci de respecter les règles de comportement voulues afin de préserver la tranquillité de la faune sensible du site.

## BASE LÉGALE

Plan d'affectation cantonal du Parc sauvage de la Vieille Thielle, sanctionné le 16 novembre 2005.

